

Laure Roussotte
SOPHROLOGUE – RELAXOLOGUE - ENERGETICIENNE

1 rue du Mail – 21250 SEURRE
laure.roussotte@orange.fr
06.85.75.24.60
www.bourgognesophrologie.com

(N° Siret : 398 445 064 00031)



**Association
Pardon
International**

Bulletin d'inscription – Atelier DON DU PARDON

les 12 & 13 octobre 2019

**(à l'entreprise Thomaasin (maçonnerie) 30 route de Dijon –
21250 Pouilly s/Saône)**

Avec Laure ROUSSOTTE – formatrice certifiée par Olivier Clerc et par l'API

NOM & PRENOM : _____

Profession : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tel (portable & fixe) : _____

Adresse Email : _____

Avez-vous déjà participé à un Cercle de Pardon ? oui non / où ? _____

Je joins à ce bulletin d'inscription un **chèque du montant total de l'atelier 190 €**, libellé à l'ordre de Laure Roussotte et que j'adresse à : **Laure Roussotte – 1 rue du Mail – 21250 Seurre**. Un mail vous sera adressé à la réception de votre chèque qui ne sera encaissé qu'après l'atelier.

Frais d'annulation

Si l'annulation intervient entre 20 jours et 8 jours avant l'atelier

la somme de 100 € vous sera remboursée

Si l'annulation intervient dans les 7 jours qui précèdent l'atelier

Aucun remboursement ne sera effectué

10 jours avant la date de l'atelier, je vous confirmerai par mail son organisation définitive. En cas d'annulation de ma part, la somme de 190 € vous sera remboursée. Cependant, les frais liés au déplacement, au logement, ... générés par votre inscription à l'atelier ne peuvent être remboursés en cas d'annulation de celui-ci.

Date et signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)